



ABANDON DU PROJET DE DÉCRET SUR L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

Le 6 octobre, nos fédérations (FNEC-FP FO, CGT éduc'action, SUD éducation) se sont adressées en commun à la ministre de l'Éducation nationale pour lui demander de renoncer à la mise en place de son projet sur les modalités d'évaluation des personnels d'enseignement et d'éducation, ainsi que sur la création d'un nouveau grade à accès fonctionnel (la classe exceptionnelle, réservée à une minorité). La ministre n'a pas répondu à ce courrier.

En Mayenne, nous avons appelé les personnels à se réunir dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, sur cette revendication : **« le projet de la ministre Vallaud-Belkacem sur l'évaluation des enseignants ne doit pas voir le jour, la ministre doit y renoncer. »** Les motions et prises de positions du département seront remontées au ministère.

A l'occasion du CTM (Comité Technique Ministériel) du 7 décembre, nos organisations y siégeant ont voté contre le projet de décret. Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur les entretiens professionnels, sur des critères subjectifs inscrits dans une grille d'évaluation. Tout est basé sur des méthodes managériales de gestion des personnels.

Ce projet est l'instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. Il est dangereux et inacceptable.

Il obéit à la même logique que celle du décret Chatel de 2012 qui avait été abrogé après l'élection de François Hollande suite à la mobilisation des personnels appuyée sur l'action commune des organisations syndicales.

La « revalorisation » des grilles indiciaires dont se targue la ministre est en fait un miroir aux alouettes avec des augmentations de salaire en trompe-l'œil qui sont très loin de compenser les pertes de salaire accumulées depuis des années.

Nos organisations départementales appellent les personnels à la mobilisation pour que la ministre renonce à son projet. Dans tout le pays ce sont des centaines de prises de position, de motions qui ont déjà été adoptées pour exprimer cette revendication. Des milliers de signatures ont été recueillies, des motions communes souvent intersyndicales ont été adoptées, des vœux communs dans les CT (Comités techniques) ont été votés.

Les organisations syndicales SNUDI-FO 53, SUD éducation 53, SNFOLC 53 CGT éduc'action 53, et SNETAA-FO 53 appellent les personnels à participer au rassemblement pour l'abandon du projet de décret sur l'évaluation

MERCREDI 1^{er} FEVRIER

15h00

DSDEN de LAVAL (IA)